

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

De la séance du 17 avril 2025 – 18h00

Commune de Cahuzac

Envoyé en préfecture le 03/06/2025

Reçu en préfecture le 03/06/2025

Publié le 03/06/2025

ID : 081-218100493-20250526-DELIB_21_2025-DE



Présents : Alexia BOUSQUET, Martine BOUSQUET, Emeline PAGÈS, Evelyne ROUANET, Francis LEDOUX, Simon SAFFORES.

Pouvoir : Adrien STOLDICK à Simon SAFFORES, Cédric GARCIA à Martine BOUSQUET, Jean-Luc IMART à Alexia BOUSQUET.

Absents : Nadège BOUYSSSE.

Secrétaire de séance : Francis LEDOUX

La séance débute à 18h20 sous la présidence de Madame Alexia BOUSQUET

Conformément à l'article L 2121-21 du CGCT, Madame le maire propose de voter à main levée.

Pour : 9 ; Contre : 0 ; Abstention : 0

-1- Approbation du PV de la séance du 27/03/2025

Madame le Maire propose à l'ensemble du conseil de délibérer pour approuver le PV du 27/03/2025, tel que Madame ROUANET Evelyne, la secrétaire de séance, l'a signé.

Pour : 9 ; Contre : 0 ; Abstention : 0

-2- Délibération du plan de financement pour la création de logements communaux

Dans le cadre du projet d'aménagement de la Borie Grande, Madame le Maire indique que le Permis de Construire a bien été déposé par Atelier T.

Elle rappelle que le projet avait été déposé au titre de la DETR 2024 pour la création de 3 logements communaux.

Elle propose au Conseil de redéposer le projet au titre de la DETR 2025 pour la création de 2 logements communaux.

Elle indique qu'une présentation du projet et de son coût a été transmis avec les convocations par mail en date du 12 avril 2025.

Elle propose le plan de financement ci-dessous et précise que le projet se ferait sur 2 ans (2025-2027).

Mairie de Saint-Amand-Val		Reçu en préfecture le 03/06/2025	
Commune de Saint-Amand-Val - Département du Nord		Publié le 03/06/2025	
Société d'Aménagement et d'Urbanisme		ID : 081-218100493-20250526-DELIB_	
Postes de dépenses		Montant prévisionnel HT	
MO + Etude + AMO+Marché		70 931.67 €	
Achat terrain		30 000.00 €	
Diagnostic		4 000.00 €	
Démolition/Désamiantage		80 000.00 €	
Terrassement/ voirie/aménagement extérieur		94 958.33 €	
Gros œuvre		117 930.00 €	
Charpente/Couverture		58 756.67 €	
Menuiseries extérieures		29 006.67 €	
Enduits extérieurs		16 783.33 €	
Plâtrerie/Isolation/Faux plafonds		27 336.67 €	
Menuiseries intérieures		12 010.00 €	
CVC/Plomberie		28 773.33 €	
Electricité		21 800.00 €	
Revêtements sols et muraux		19 586.67 €	
Peinture /Nettoyage		13 126.67 €	
Réseaux /Divers		25 000.00 €	
Coût HT		650 000.00 €	
Plan de financement prévisionnel			
Financeurs	Sollicité ou acquis	Montant HT	Taux
DETR	Sollicité	325 000.00 €	50%
Conseil régional	Sollicité	10 000.00 €	2%
Conseil départemental sur aménagement extérieur	Sollicité	60 000.00 €	9%
Autofinancement		255 000.00 €	39%
Coût HT		650 000.00 €	100%
PLAN DE TRAVAUX PLURIANNUEL			
Coût de l'opération année 2023-2024			
Achat terrain + études		50 000.00 €	
Coût de l'opération année N			
PC, Marché,Démolition, désamiantage, terrassement, gros œuvres, logement 1, réseaux		305 000.00 €	
Coût de l'opération année N+1			
Finition logement 1 +Logement2+ aménagement voirie et extérieur		295 000.00 €	
COUT TOTAL HT		650 000.00 €	

Elle demande au Conseil d'approuver ce plan de financement.

Pour : 9 ; Contre : 0 ; Abstention : 0

-3- Budget assainissement (04921): Décision modificative N°1

Madame le Maire explique qu'à la demande de la Préfecture, il convient de virer les montants prévus en dépenses imprévues, en dépense d'investissement :

En effet, lors de la prise en charge du budget, les dépenses imprévues apparaissent comme une dépense de remboursement de capital d'emprunt ce qui crée une anomalie au niveau de leur logiciel, afin de supprimer cette anomalie, les services préfectoraux nous demandent une DM (Décision Modificative). Madame le Maire rappelle que le budget voté a été validé par le Trésorier et fait suite à un problème de logiciel.

Elle propose les virements de crédit suivants afin que le budget soit pris en charge par les services de la Préfecture.

Désignation	Dépenses	Recettes
Investissement		
020 – Dépenses imprévues	-16 655,26€	
23-2315 – Immobilisations en cours	+6 655,26€	
21-2158 – Installations générales	+10 000.00€	
TOTAL	0.00€	0,00€

Pour : 9 ; Contre : 0 ; Abstention : 0

-4- Avis sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la CEMEX Granulats Sud-Ouest

Madame le Maire rappelle que le courrier de la Préfecture de la demande d'autorisation environnementale présentée par la CEMEX Granulats Sud-Ouest a été transmis par mail le lundi 07 avril 2025, elle rappelle que les liens informatiques pour accéder au dossier se trouvent sur les documents transmis, que le dossier est consultable en version papier en Mairie de Sorèze qu'il convient au Conseil de donner son avis sur la demande.

Pour : 9 ; Contre : 0 ; Abstention : 0

-14- POINTS DIVERS

- **TERRAIN DE BASKET** : Discussion à propos d'un sol amortissant au terrain de basket, ou de son goudronnage. **Le Conseil propose de demander des devis pour la mise en place de dalles amortissantes sous le panier de basket.**
- **DEPARTEMENT DU TARN** : Madame le Maire présente le courrier reçu de la part du Département concernant l'Aide à la Voirie d'Intérêt Local (FAVIL) indiquant une baisse de 32% des fonds alloués aux communes de moins de 2000 habitants.
- **DEVIS REMPLACEMENT SONOMETRE** : Madame le Maire indique que le sonomètre de la salle des fêtes est défectueux. Il a été demandé un devis de remplacement de ce dernier que Madame le Maire présente au Conseil. **Le Conseil propose de demander d'autres devis.**
- **ASSAINISSEMENT** : Nous sommes toujours dans l'attente des schémas et documents finaux malgré une relance du Cabinet DEJANTE. Pour le moment, la facture de solde ne sera pas mandatée.
- **SUBVENTIONS** : Un point avec le Département du Tarn, concernant les demandes de subventions en cours, sera fait avec Madame le Maire et l'interlocuteur du Département le 18 avril 2025.
- **ROUSSEILLE** : Madame le Maire indique que le RDV avec MCG Goudronnage a eu lieu.
- **SDET : Application SMART** : Madame le Maire indique qu'une relance par mail a une nouvelle fois été faite pour obtenir l'application en tant que commune test. Pas de réponse ce jour.
- **VEOLIA** : Madame le Maire indique qu'une relance mail pour l'obtention du contrat sur un an a été faite. Pas de réponse ce jour. **Le Conseil propose de demander d'autres devis.**
- **JEUX** : Madame le Maire indique que les jeux ont été installés et présente les photos au Conseil. Il ne manque plus que les étiquettes de tranche d'âge à coller nous seront envoyées par courrier. **Le Conseil souhaiterait un devis pour l'entretien des jeux.**
- **MISE EN HERBE DE LA BORIE GRANDE** : Madame le Maire indique que les courriers sont en préparation et seront envoyés d'ici la fin du mois d'Avril aux agriculteurs-éleveurs de la commune.

- **LOCAUX POUBELLES :** Madame le Maire présente le nouveau schéma d'implantation des locaux poubelles (Janardarié et Lotissement des Vignes).

AUTRES POINTS DIVERS.

- **POINT FÊTE DU VILLAGE :** Le Conseil demande la présentation du budget pour la fête du village 2025. Pour la sécurité, il a été convenu de voir avec la Croix Rouge s'ils pouvaient être présents dans le cadre de la convention qui nous lie.

Fin de séance : 19H30

Monsieur le secrétaire de séance : Francis LEDOUX

